4e ANNEE (2e Série). — N° 400. JEUDI 22 MAI 1919.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
142, Rue Montmartre
PARIS (2e Arr.)
TÉLÉPHONE : Central 07-47
ADR. TÉLÉGRAPHIQUE : Nelpopul-Paris

DIRECTEUR POLITIQUE
JEAN LONGUET
DIRECTEUR LITTÉRAIRE :
HENRI BARBUSSE
RÉDACTEUR EN CHEF :
PAUL FAURE

Le Populaire de Paris.

Journal Socialiste du Soir

L'Union des travailleurs fera la paix du monde.
ANATOLE FRANCE

10 CENTIMES LE NUMÉRO

ABONNEMENTS :	3 mois	6 mois	1 an
PARIS (Seine et S.-et-O.)	6 fr	11 fr.	20 fr.
DÉPARTEMENTS	8 fr	14 fr.	26 fr.
ÉTRANGER	10 fr.	18 fr.	35 fr.

ABONNEMENTS AU NUMÉRO SPÉCIAL DU SAMEDI :	6 mois	1 an
PARIS ET PROVINCE	4 fr.	6 fr.
ÉTRANGER	6 fr.	8 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

Publicité aux Bureaux du Journal

Elections générales

Il va falloir procéder bientôt à des élections et à un renouvellement des corps élus, tous, aujourd'hui, amplement périmés.

Ce n'est pas sans doute faire preuve d'un esprit de chicane excessif d'estimer qu'on a trop attendu. On a ainsi abouti à ce fait, qu'il faut déplorer, que la puissance de l'Etat est placée entre les mains d'hommes qui tiennent leurs hautes fonctions seulement de leur propre fantaisie et de leur volonté souveraine et incontrôlée.

Cela jure dans un pays régi par une Constitution républicaine. Si vous ajoutez que cette dictature d'une poignée d'individus s'exerce aux heures les plus graves de la politique intérieure et extérieure, au moment où de terribles convulsions secouent les nations et où quelques fantoches de gouvernement prétendent fixer le sort du monde pour une longue période, dans des traités non contresignés des peuples, vous conclurez que la France « des grands principes de 89 » se trouve présentement dans une situation des plus fâcheuses.

Enfin, on va bientôt voter. Quel va être le régime électoral ? Impossible de le savoir. Le Sénat, ces jours-ci, se prononcera sur le projet Dessoye, adopté par la Chambre. Des gens bien informés prétendent qu'il le ratifiera. D'autres, qu'il votera le scrutin de liste pur et simple. D'autres, enfin, qu'il maintiendra le scrutin d'arrondissement.

De toutes ces hypothèses, c'est cette dernière, à mon sens, que nous devons le moins désirer. Non pas que nous risquions, si elle se réalisait, de voir diminuer le nombre de nos représentants. Au contraire, on peut soutenir, n'en déplaise à M. Charles Maurras, qui a une opinion contraire, que le scrutin d'arrondissement ramènerait sur les bancs de la Chambre la plupart des socialistes sortants et même un certain nombre de nouveaux élus. Mais là n'est point pour nous l'intérêt capital des prochaines consultations populaires.

L'expérience de l'action purement parlementaire, faite depuis de longues années, nous a convaincus qu'il ne fallait pas en attendre des changements extraordinaires ni des résultats de grosse importance. Toutefois, que les adversaires de l'action politique du prolétariat ne se hâtent pas de triompher de cette constatation qui n'est pas nouvelle. On en peut, au surplus, dire autant de l'action syndicale. Tant que la classe capitaliste domine dans l'Etat et dans la propriété, le prolétariat, même avec beaucoup de députés, même avec des syndicats à gros effectifs, reste la classe asservie et exploitée.

Cela ne saurait signifier que l'action politique, de même que l'action syndicale, soient inutiles. Ce qu'il faut rechercher, ce sont les formes d'action syndicale et politique qui, le plus sûrement et le plus rapidement, conduiront les travailleurs à s'emparer de l'Etat et des moyens de production, d'échanges et de transports, double opération en dehors de laquelle le problème social reste tout entier posé.

L'action politique socialiste consiste à organiser et éduquer le monde du travail en vue de la prise du pouvoir central, condition première de son affranchissement. On a eu le tort parfois d'identifier cette action avec les batailles électorales et parlementaires qui n'en sont qu'une des formes. Forme d'ailleurs utile et féconde si elle est bien comprise et bien pratiquée.

Mauvaise affaire si l'effort, les dévouements, les sacrifices des camarades ont pour résultat de faire arriver un « politicien » sans convictions solides et éprouvées, et qui fait du « socialisme alimentaire » comme il eût pu faire du radicalisme ou de la représentation de bonneterie.

Bonne affaire si c'est un Parti solidement organisé qui triomphe sur le nom d'un honnête et loyal camarade, complètement acquis, corps et âme, à notre Parti et à l'idéal qu'il représente.

Le scrutin d'arrondissement a incontestablement favorisé la première catégorie. Dans une circonscription électorale étroite, l'influence personnelle, les manœuvres, les intrigues et les ambitions jouent souvent un rôle néfaste. Le procès de ce système, son immoralité, sa malfaisance ont été mille fois mis en évidence. C'est perdre son temps d'y insister.

Appelons donc de tous nos vœux un scrutin de liste avec le nécessaire correctif de la proportionnelle, qui permette à notre Parti d'engager à fond une bataille d'idées et de principes.

Sur ce terrain, notre victoire politique est certaine et elle sera double.

Elle est certaine parce que, sous cette forme d'action collective et disciplinée, le socialisme donnera son plein de force morale et de rayonnement d'idées et inspirera aux masses une confiance accrue et un enthousiasme décuplé.

Elle sera double parce que, même dans le cas où nos élus seraient en nombre réduit, ils auraient une valeur représentative beaucoup plus forte de nos doctrines. En outre, ils échapperaient aux détestables influences de considérations électorales et dépendraient de plus en plus étroitement des organisations politiques du prolétariat.

Ainsi pratiquées, les luttes électorales et parlementaires ne s'opposeront pas, comme ce fut souvent le cas, à la pensée révolutionnaire du socialisme. Elles seront un des bons moyens de notre action politique de classe dont l'objectif est de convaincre les masses d'avoir à marcher en rangs serrés, avec dans la main toutes les armes que l'on voudra — bulletin de vote compris — vers le pouvoir d'où il s'agit de déloger les bourgeois de tous les partis.

Paul FAURE.

La Guerre en Russie

Les armées et les flottes anglo-françaises contre la Révolution russe

Les gouvernements français et anglais ont jeté le masque et entreprennent contre la Russie révolutionnaire une guerre ouverte.

Au moment où l'Armée Rouge menaçait sérieusement les gardes blancs esthoniens, ceux-ci ont reçu un renfort extérieur qui a renversé la situation militaire en Esthonie. Sous la protection des canons de la flotte britannique, des troupes ont débarqué à l'embouchure de la Louga. L'armée russe a reculé sur ce front.

Dans la Mer Noire, la flotte britannique s'est livrée au bombardement de la région de Kertch en Crimée. La presse anglaise annonce l'envoi à l'armée Denikine de matériel pour une armée de 250.000 hommes.

Au nord, les armées Maynard et Ironside continuent leur pression. L'Armée Rouge est victorieuse en Bessarabie, où elle a franchi le Dniester dans la région de Tiraspol, et sur le front oriental où l'armée Koltchak recule.

La guerre des gouvernements français et anglais contre le peuple russe, entreprise sans déclaration préalable, sous l'inspiration des émigrés tsaristes de Paris et de Londres, et pour le seul profit des réactionnaires de Russie, dont Koltchak, Mannerheim et Skoropadsky sont les représentants caractéristiques, sera-t-elle tolérée plus longtemps par les prolétariats de France et d'Angleterre ?

A la Chambre des Communes, le colonel Wedgwood harcèle de « questions » le gouvernement britannique. Le Comité exécutif de la Triple Alliance syndicale et le Comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions, dans une réunion commune récente, ont décidé une action immédiate pour l'abolition de la conscription et la paix avec la Russie.

A la Chambre française, rien. Dans les organisations syndicales et socialistes françaises, aucune action pratique n'est envisagée.

Le *Daily Herald* d'hier adresse un appel aux travailleurs britanniques pour qu'ils ne permettent pas l'écrasement de la République des travailleurs russes sous les canons et les tanks de la réaction internationale. Nous nous joignons à notre confrère anglais et demandons à la classe ouvrière de manifester la solidarité qui l'unit au prolétariat russe, qui lutte héroïquement depuis deux ans à l'avant-garde de la Révolution émancipatrice. — B. S.

L'Atlantique en avion

PAS DE NOUVELLES DE HAWKER

Londres, 20 mai. — Cette nuit, à minuit, on n'avait aucune nouvelle de Hawker. De nombreux avions et vaisseaux sont partis à sa recherche. Leur tâche est gênée par le brouillard et la pluie.

Un long communiqué du gouvernement avertit le public que les chances de retrouver Hawer sont des plus minimes, et, en réponse aux critiques, il énumère les nombreuses obligations de la flotte britannique. Le gouvernement, bien que désirant vivement sauver les intrépides aviateurs, avertit ceux qui ont l'intention de tenter le vol transatlantique, qu'il est absolument impossible pour la marine britannique de patrouiller à deux milles d'océan.

LE N.C. 3 ET LE N.C. 4 VONT-ILS PARTIR POUR LISBONNE

On a appris, ce matin, que le *N.C.-4* avait quitté Horta hier, vers midi, et qu'il avait atterri vers 3 heures un quart à Punta Delgada, après un voyage de 300 kilomètres.

Le *N.C.-3* avait tenté le départ mais avait été victime d'un accident.

On disait encore que le *N.C.-4* ne reprendrait son vol pour Lisbonne, dernière étape de son voyage, qu'en même temps que le *N.C.-3* et quand ce dernier aurait réparé ses avaries.

Une dépêche qui est arrivée ce matin à Paris signale que le *N.C.-3*, après avoir réparé, a fait, hier, à 15 h. 30, un vol d'essai.

Il est donc probable que si les conditions atmosphériques restent favorables, les deux *N.C.* vont tenter aujourd'hui d'achever leur traversée de l'Atlantique.

LES GRÈVES

Les chiffres ne sont pas favorables aux patrons

Quelques contrats de travail

DANS L'HABILLEMENT

QUELQUES CHIFFRES INTERESSANTS

Les grands tailleurs, qui opposent aux revendications ouvrières des refus si injustifiés, se retranchent derrière la hausse des étoffes pour excuser leur rapacité.

Cependant, les chiffres sont là pour les démentir et pour apporter encore de solides arguments à nos camarades de l'habillement.

En 1914, les tissus se payaient de 7 fr. 50 à 15 francs le mètre. La hausse s'est fait sentir légèrement en 1915, puis plus en forte en 1916 et 1917 : les étoffes se payaient alors de 20 à 28 francs le mètre. Il n'y a plus eu de hausse depuis, parce que les grands tailleurs reçoivent en ce moment les commandes de 1917, payées au prix d'alors, soit 28 francs le mètre.

Seuls les petits patrons, obligés d'acheter leurs étoffes aux grands **tailleurs, les paient** au prix considérable de 45 francs par mètre.

Il faut, par costume, une moyenne de 2 m. 90 de tissus.

En ajoutant à cela les fournitures et les doublures, les tailleurs gagnaient, avant la guerre, de 50 à 100 francs par complet, en les vendant de 90 à 200 fr. Ils donnaient à ce moment, à leurs ouvriers, des salaires qui variaient entre 12 et 22 francs par veston, 4 à 8 francs par pantalon.

Aujourd'hui, en vendant leurs complets de 275 à 500 francs, les tailleurs paient de 28 à 42 francs par veston, de 10 à 15 francs par pantalon et réalisent des gains qui varient entre 125 et 175 francs par complet.

Il apparait donc que les demandes de nos camarades de la couture sont aussi [illegible] que possible. Ils réclament que les salaires soient portés pour les vestons à 39, 47 ou 56 francs, selon la catégorie, et, pour les pantalons, à 12 et 20 francs.

Cette légère augmentation ne changerait guère le prix de revient des complets : les grands tailleurs y trouveraient encore largement leur compte. Leur cause est d'autant plus mauvaise.

LE CONTRAT DES SYNDICATS OUVRIERS ET PATRONAUX

Voici quelles sont les principales clauses du contrat signé dernièrement au ministère du Travail, par les représentants des chambres syndicales ouvrières et patronales :

Acceptation de la semaine de 48 heures

Les représentants des deux parties ont déclaré accepter la mise en application de la semaine de 48 heures de travail effectif, dans les professions ressortissant à leurs organisations. Cette semaine de 48 heures comprendra le repos de l'après-midi du samedi ou un repos compensateur calculé de telle sorte que le total des heures de travail de la semaine ne dépasse pas 48 heures.

Rémunération du travail

Sur le travail aux pièces, à la prime ou aux bonifications, les représentants des organisations ouvrières, après avoir exposé que l'hostilité et l'opposition rencontrées par ce genre de travail étaient surtout provoquées par l'absence de règles et de contrôle dans l'élaboration des tarifs, ont demandé que les industriels donnent à leurs ouvriers, travaillant aux pièces, des garanties sérieuses, telles que la garantie d'un minimum de salaire.

Les représentants des organisations patronales se sont déclarés d'accord et prêts à intervenir dans ce sens, auprès de leurs adhérents.

Main-d'œuvre étrangère

Etant donnée la situation actuelle du marché du travail dans les professions du vêtement, les deux parties sont d'accord pour estimer qu'il n'y a pas lieu de provoquer le recrutement d'une main-d'œuvre étrangère supplémentaire. Elles sont également d'accord pour que, à valeur professionnelle égale, une équivalence soit maintenue entre les rémunérations et avantages divers consentis aux ouvriers étrangers et ceux consen- aux ouvriers français.

Date de mise en application

La mise en application de la semaine de 48 heures s'effectuera, en principe, à partir du 12 mai 1919, étant donné qu'une tolérance sera admise jusqu'au 19 mai, en vue de permettre aux établissements de s'adapter à la situation nouvelle.

POUR LA MANIFESTATION DURY

Jeudi, à 4 heures 30, place des Victoires.

Sont convoqués par leur secrétaire syndical : terrassiers, bâtiment 18e région, Voiture-Aviation, Menuisiers, Bonneterie, Vanniers, Casquettiers, Charpentiers en fer, Briqueteurs, Chemin de fer et Union des ouvriers charpentiers de la Seine.

AU SYNDICAT DE LA CHAUSSURE

UN CONTRAT COLLECTIF

Depuis le 10 mai, un contrat collectif est en application pour les fabriques de chaussures.

Nous y relevons quelques points particulièrement intéressants pour les conséquences qu'ils pourront entraîner dans l'avenir de la corporation.

Notamment, quoique ayant accepté la semaine de 48 heures, les parties contractantes pourront examiner les possibilités de modification dans la durée des heures de travail, dès que la situation économique sera stabilisée.

D'autre part, l'indemnité de vie chère continuera à être payée au taux actuel et aucune modification ne pourra y être apportée sans accord préalable entre les parties contractantes.

En troisième lieu, le plus important des points acquis nous semble résider dans la clause suivante : « En tout état de cause, la revision des tarifs ne pourra donner lieu à une cessation du travail de la part des ouvriers, avant l'épuisement des pourparlers entre les parties contractantes. Pour éviter des cessations de travail dans la mesure du possible, MM. les industriels qui seraient saisis de revendications relatives au présent contrat de la part de leur personnel, devront inviter ce dernier à les faire *présenter par l'intermédiaire du Syndicat ouvrier.* »

Il y a là une clause particulièrement intéressante : C'est en somme la reconnaissance du syndicat ouvrier obligatoire par le syndicat patronal.

C'est une belle victoire pour nos camarades de la chaussure !

UN SUCCES

La grève de la maison Sée, née des difficultés d'application de la journée de huit heures, s'est terminée aujourd'hui à la satisfaction du personnel.

La révision des tarifs donnera lieu à des discussions ultérieures.

UN VILAIN MONSIEUR !

A la maison Lécrivain, rue Fessard, 44, le personnel va chercher du travail ailleurs, le patron s'étant refusé à appliquer loyalement les pourcentages de salaires fixés par la convention. Pour éviter cette application, le patron, selon sa coutume, a usé de subterfuges et déclaré avoir vendu sa maison à un autre industriel.

Le Syndicat s'en souviendra !

UNE GREVE A LA COURNEUVE

A l'usine Bernard de La Courneuve, à la suite des insultes grossières d'un chef d'équipe, les ouvriers ont déclaré une grève de solidarité, bien décidés à ne reprendre le travail qu'après le renvoi de ce vilain personnage.

VERS LA PAIX INJUSTE

LE SORT DE L'AUTRICHE

Hier, matin et soir, réunion du Conseil des Quatre pour continuer l'examen des conditions à imposer aux délégués autrichiens.

La rédaction du traité avance mais lentement : il semble très peu probable qu'il puisse être remis avant la semaine prochaine.

LES NOTES ALLEMANDES

La délégation allemande se dispose à faire remettre de nouvelles notes de détail et aussi des contre-propositions d'ensemble. Il est possible que cette remise soit faite dans la journée. En attendant, les Quatre n'ont pas encore statué sur les réponses à faire aux neuf premières notes du comte Brockdorff; les commissions compétentes leur ont fait tenir des éléments.

L'Académie Goncourt se réunit aujourd'hui

A midi, les membres de l'Académie Goncourt se réuniront pour déjeuner et pour procéder ensuite à l'élection du successeur de Paul Margueritte.

Qui sera élu ?

On dit que les Neuf seraient favorables à l'élection d'une femme.

Colette, Séverine, Lucie-Delarue-Mardrus seraient parmi les femmes de lettres dont les chances seraient les plus sérieuses.

On a parlé aussi dans les milieux littéraires d'Emile Bergerat, de Pierre Louys, de Georges Lecomte, d'Edouard Estaunié, de Courteline.

LES DELEGUES AUTRICHIENS



— *Assurez-vous bien qu'il n'y a pas de bolchevik parmi eux !*

Le Manifeste de Kerensky

Koltchak ou Lénine ! C'est ainsi que nous avions posé le dilemme pour la Russie. Non pas que nous professions le culte des héros et que nous attribuions aux individus un rôle démesuré, mais parce que Koltchak symbolise la Réaction, comme Lénine symbolise la Révolution et Kerensy la stagnation et l'impuissance. Ce sont les faits qui posent et *nous imposent* le dilemme, au point qu'un Bourtzef et un Savinkof, traîtres à la Révolution et à la Russie, instruments du capitalisme international, reconnaissent l'alternative et vont à Koltchak.

Mais il est certains Russes à étiquettes socialistes diverses, qui n'ont rien appris et rien oublié, et qui se refusent à prendre franchement position, à l'heure où le sort de la Révolution est en jeu. Ils publient un manifeste que l'*Humanité* reproduit ce matin et qui est un chef-d'œuvre d'hypocrisie, signé entre autres par huit socialistes révolutionnaires : Kerensky, Avkentieff, Argounof, Rogovsky, Minor, Sokolov et Slonine.

Ne nous attardons pas à nous extasier au spectacle de huit socialistes révolutionnaires qui sont parvenus à juxtaposer leurs signatures au bas d'une déclaration : saluons le tour de force et considérons l'essentiel. Ni Soukhomline, ni Roussanof n'ont signé le manifeste qui est une adhésion *explicite* à l'intervention armée étrangère, et une adhésion *implicite* au gouvernement Koltchak.

Par quel prodige d'exégèse nos camarades de l'*Humanité* l'ont-ils interprété comme une protestation contre l'intervention et contre la reconnaissance de Koltchak ? Il est vrai que la logomachie social-révolutionnaire se prête à bien des traductions. Mais cependant...

Kerensky et ses co-signataires font appel aux impérialistes anglais et français pour inculquer au peuple russe la notion de la « démocratie »: Ils répudient certaines « méthodes » d'intervention, sans répudier l'intervention : au contraire, ils demandent « aide et secours » pour certains gouvernements. Ils considèrent légitimes les gouvernements qui convoqueront des assemblées législatives régionales et promettront la convocation d'une Constituante pan-russe, avec application du suffrage universel, direct et secret.

Sinistre phraséologie ! Partout où les armées étrangères ont débarqué, la terreur a été instaurée, les membres des soviets ont été fusillés, et si des assemblées ont été élues elles le furent sous la pression des baïonnettes et avec force persécution des éléments récalcitrants. A Vladivostok et à Arkhangel, la preuve avait été faite. Et hier encore, le *Temps* annonçait froidement, en même temps que la prise de Riga, l'exécution de « la plupart des commissaires bolchevistes ». Voilà quelle « démocratie » Clemenceau et Churchill imposent aux Russes des territoires occupés. On s'explique les promesses de Koltchak — qui convoquera toutes les assemblées imaginables, dans de telles conditions de « libre disposition des peuples ».

Kerensky et ses amis ne se laveront jamais de la responsabilité qui leur incombe dans la guerre qui ensanglante et ruine la Russie. — BORIS SOUVARINE.

Un navire français à Libau

On télégraphie de New-York, au *Morning Post* :

« Le destroyer français *Meuse* à quitté brusquement Stockholm pour Libau, dans la journée d'avant-hier.

On suppose que ce départ précipité se rattache aux opérations navales dans le golfe de Finlande ».

L'Hôtel de Ville

POUR APPROVISIONNER PARIS

Jusqu'à présent, une entente parfaite avait régné entre le conseil municipal et le ministère du ravitaillement, mais M. Vilgrain ayant montré, ces temps derniers, peu d'empressement à s'entretenir avec les délégués du conseil municipal, il y a actuellement un peu de brouille.

Elle ne durera sans doute pas.

En attendant, la 2e commission s'efforce de mettre au point la question de la création d'un office municipal d'achats directs.

Peut-être réalisera-t-on cela sous forme de bureau commercial, comme l'a suggéré Fiancette.

LA SUPPRESSION DES TICKETS DE PAIN

Il n'y aura plus de tickets de pain à partir du 1er juin, et ce ne sera qu'une consécration officielle d'un état de fait, car qui donc les utilisait encore ?

DANS PARIS

ACCIDENT MORTEL

Mlle Jeanne Tessier, âgée de dix-sept ans, demeurant 75, rue des Archives, circulait hier, à 21 h. 40, rue du Temple, sur une bicyclette non éclairée, lorsqu'une voiture de vidange de la Compagnie Moritz l'ayant heurtée, elle tomba sous les roues et fut écrasée. Elle est décédée pendant son transport à l'hôpital. Le conducteur de la voiture a été mis à la disposition de M. Benezech, commissaire de police. L'accident paraît dû à l'imprudence de la victime. On procède à une enquête.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Le Droit du Pays

J'imagine que le débat sur les préliminaires de paix sera développé, minutieux, complet, devant le Parlement, et qu'il ne laissera rien dans l'ombre. Puisque la réunion publique proprement dite est prohibée, puisque nos libertés sont piétinées, et qu'une seule tribune subsiste — celle du Palais-Bourbon — il faut que les socialistes s'en servent et, de là, s'adressent à la France ouvrière et paysanne. J'aurais voulu que d'immenses meetings, où des milliers et des milliers d'auditeurs fussent venus, eussent dicté aux élus la loi de la pensée populaire. C'est la paix, c'est la guerre qui sont dans les feuillets du livre de Versailles, comme jadis dans les plis de la toge du légat romain. Que vaudra la parole d'un Parlement qui est surtout une représentation de classe, qui a perdu tout contact avec la nation, alors que cette nation est condamnée, par ses gouvernants, à l'ignorance et au silence ?

Je souhaite que des Bebel et des Liebknecht surgissent des rangs de notre groupe parlementaire et que leur protestation contre la paix de violence et d'assujettissement retentisse au loin dans le monde. Je souhaite qu'ils s'inspirent des sentiments exprimés par nos sections et nos Fédérations ouvrières, et aussi des jugements portés successivement par toutes les fractions de l'Internationale. Mais je désire en outre suggérer ici une idée.

Le débat, qui s'ouvrira à une heure que nous ne pouvons encore préciser, sera capital pour l'histoire du prolétariat dans l'Europe occidentale et partout. Quelque grave et vaste que soit ce sujet, il ne saurait se limiter à l'examen des conditions de paix. La rédaction des préliminaires a été subordonnée aux tractations antérieures, aux engagements passés entre les gouvernements alliés et associés. Pour apprécier sainement les clauses de Versailles, il est indispensable de connaître comment et pourquoi on y a abouti. Le pays a le droit d'être informé de tout. Nous avons le devoir de réclamer la publication des traités secrets qui ont exercé leur action, hier, sur l'établissement des clauses allemandes, comme ils pèseront demain sur l'élaboration des clauses autrichiennes, hongroises, bulgares, turques. Nous entendons encore projeter la lumière sur les offres d'armistice qui ont pu arriver à Paris en 1916, en 1917, en 1918. Les gouvernants doivent démontrer, non pas à dix ou quinze personnes, mais à tous les Français, qu'ils n'ont pas retardé l'heure de la paix, qu'aux démarches de telle ou telle chancellerie, ils n'ont pas opposé le refus d'un impérialisme hautain, qu'ils n'ont pas sacrifié des centaines de milliers de vies à de basses cupidités de territoires et d'argent.

Nous répudions les préliminaires de Versailles, parce qu'ils préparent vingt guerres. Mais nous voulons en même temps juger la politique qui a abouti à cette rédaction, user de notre droit de citoyens, proclamer les responsabilités. Voilà la portée de la discussion qui aura lieu au Parlement, mais qui ne saurait se restreindre à l'enceinte parlementaire.

PHEDON.

LE VOTE DES FEMMES

Le formidable ébranlement politique et social auquel nous assistons dans toute l'Europe se répercute de plus en plus sur notre pays — dont on avait rêvé de faire la serre chaude du conservatisme et de la réaction. La Chambre actuelle elle-même, devant la grande poussée démocratique, est obligée d'abandonner un peu de son misonéisme et de ses préjugés. La crainte de la révolution, qui vient de l'Est, est d'ailleurs de beaucoup le facteur le plus décisif de sa tardive évolution.

Il y a quelques semaines, elle votait la journée de huit heures. Hier, elle allait à la réforme totale du suffrage, en renversant toutes les barrières d'iniquité, que la « loi de l'homme » avait jusqu'ici opposé aux revendications féminines. Elle acceptait, après un éloquent discours de Viviani, de donner l'électorat et l'éligibilité entière aux deux sexes.

C'est une victoire pour notre Parti, qui, en tant que tel, fut seul pendant de longues années à revendiquer les droits politiques de la femme, pour notre camarade Bracke, en particulier, qui a mené en faveur de cette revendication d'équité une longue et tenace campagne dans la presse et le Parlement.

Certes nous devinons tous les motifs qui ont fait agir beaucoup de nos collègues. Encore que le seul orateur qui se soit ouvertement déclaré l'adversaire du vote féminin, M. Lefebvre du Prey, soit un catholique et un conservateur, il n'est pas douteux que beaucoup de cléricaux spéculent sur l'emprise qu'en de nombreux milieux l'Eglise exerce encore sur les âmes féminines. Et de là aussi provient l'opposition de beaucoup de républicains.

De même beaucoup de conservateurs sociaux espèrent que le vote de la femme arrêtera ou, en tous cas, ralentira le rythme révolutionnaire de l'heure présente. La femme leur semble l'adversaire naturel des initiatives hardies et des grandes transformations.

Si le Sénat ne se dresse pas une fois de plus comme l'adversaire borné et têtu de tout progrès, un avenir prochain nous fixera. En tout état de cause, la réforme ne saurait plus être longtemps ajournée.

Pour le Parti socialiste, dont la besogne essentielle est l'éducation et l'organisation sans cesse plus étendue et plus solide des masses prolétariennes, l'éveil à la vie politique de millions de salariées est, en tout état de cause, un événement d'une grande portée sociale.

Jean LONGUET.